



Ministère des Finances

*Le Ministre*

N°CAB/MIN.FIN/BMC/2020/003

## COMMUNIQUE

### Opérations d'émission des Bons du Trésor

---

Le Ministère des Finances informe les sociétés d'assurances et les caisses de retraite qu'elles sont habilitées à participer aux adjudications des Bons du Trésor suivant le calendrier trimestriel publié sur son site internet.

Il profite de cette occasion pour remercier les banques commerciales qui continuent de placer leurs excédents de trésorerie dans les Bons du Trésor en dépit du contexte économique difficile induit par la pandémie à CORONAVIRUS.

Il les rassure que l'échéancier de remboursement sera toujours respecté comme ce fut le cas pour les Bons du Trésor émis en 2019.

En ce qui concerne l'adjudication du 1<sup>er</sup> avril 2020, la date de règlement est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2020 étant donné que la journée du 30 juin 2020 est fériée en République Démocratique du Congo.

*SELE YALAGHULI*

